



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL



Commission de l'Organisation des Compétitions

PROCES VERBAL N° 17

SEANCE DU

MARDI 13 FEVRIER 2024

Saison 2023-2024

Etaient présents :

Mrs ADDI Abderahmane Président

ABARAR Mohamed Membre

KHEMIRI El Hadi Secrétaire





الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Le Lundi 12 Février 2024 à 9 h00 s'est tenue une séance de travail au siège de la Ligue Nationale de Futsal en présence des membres de la Commission Organisation des Compétitions .

Ordre du Jour : الإتحاد الجزائري لكرة القدم

- Tirage au sort Organisation des Play off (Fin de Saison Division 2)
- Programme de la Compétition Futsal a/c du Mois de février 2024
- Résultats de la Compétition Futsal Division 1 (9eme Journée)
- Résultats de la Compétition Futsal Division 2 (7eme Journée)
- Classement des équipes Division 1 (après la 9eme Journée)
- Classement des équipes Division 2 (après la 7eme Journée)
- Programmation de la Coupe d'Algérie Futsal **1/8^{eme} de Finale**
Programmée le 16 et 17 Février 2024
- Traitement des Affaires
- Divers
- Note aux Clubs – Rappel Règlement du Championnat Futsal .
- **Rappel** « Modalités d'Accession et de Rétrogradation Saison 2023-2024 »





- **Tirage au sort Organisation des Play off (Fin de Saison Division 2)**

Lors de la Séance de la réunion mensuelle du Bureau de Ligue qui s'est tenue le Dimanche 11 Février 2024 , il a été procédé par les membres du Bureau , au tirage au sort de l'organisation des rencontres des Play Off qui se tiendront en fin de saison , pour déterminer les clubs qui accéderont en Division 1 selon les modalités d'accession qui ont été présentées en début de saison et parue sur le Procès Verbal N° 01 du 26.10.2023 . Le tirage au sort des rencontres Play Off D 2 a donné le résultat suivant :

Rencontre N°01	Champion Groupe Centre – Champion Groupe Sud Est
1 ^{er} Match	
Rencontre N°02	Champion Groupe Est – Champion Groupe Ouest
2 ^{eme} Match	

Ces rencontres se tiendront le 10 ou 11 Mai 2024 et le 17 ou 18 Mai 2024

Rappel :

– Accession de la Division « 2 » Deux à la Division « 1 » Une :

- Chaque équipe classée 1^{ere} dans chaque groupe se qualifiera au play-off. (04 équipes en totalité).
- Le Play-off sera organisé pour les clubs classés 1^{er} de chaque groupe (au total 04 clubs) afin de déterminer les **03 (Trois) clubs qui accéderont à la Division « 1 » Une.**
- Les rencontres du play-off seront programmées selon un tirage au sort.
- Le programme des rencontres se déroulera suivant le programme suivant :

Rencontre N°01	-	-
Rencontre N°02	-	-
Rencontre N° 03	Perdant Rencontre N° 01	Perdant Rencontre N° 02

- La domiciliation des rencontres se déroulera sur des terrains neutres qui seront désignés lors de la séance de la réunion du Bureau de Ligue (avant les rencontres)
- Les vainqueurs des rencontres N° 01 et 02 accéderont directement à la Division Une (01). (02 équipes en totalité).
- Le vainqueur de la rencontre N° 03 sera le troisième et le dernier club qui accèdera à la division une -1.
- Le perdant de la rencontre N° 03 n'accèdera pas à la division « 1 » une et sera maintenu à la division « 2 » deux.



LES DATES DES COMPETITIONS FUTSAL – SENIORS et U 15

<u>LES DATES</u>	<u>Division Une - 1</u>	<u>Division Deux - 2</u>	<u>Coupe D'Algérie</u>	<u>U 15</u>
MOIS DE FEVRIER 2024				
<u>09 – 10 Février 2024</u>				J 02
<u>16 – 17 Février 2024</u>	Trêve	Trêve	1/8eme Finale	
<u>23 – 24 Février 2024</u>	J 10			M.R. 1ere Journée
MOIS DE MARS 2024				
<u>01 – 02 Mars 2024</u>	J 11	J 08	-	
<u>08 – 09 Mars 2024</u>	J 12	J 09	-	
12 / 13 MARS 2024		DEBUT RAMADHAN		
<u>15 – 16 Mars 2024</u>	J 13	J 10	Première Semaine Ramadhan	
<u>22 – 23 Mars 2024</u>			¼ de Finale	U 15 -- J 03
<u>29 – 30 Mars 2024</u>	J 14	J11	-	
MOIS D'AVRIL 2024				
<u>05 – 06 Avril 2024</u>	Repos (Dernière Semaine Ramadhan)			U15 -- J 04
<u>12 – 13 Avril 2024</u>	Repos (Aid El Fitr 11 ou 12 Avril 2024)			
FIN RAMADHAN				
<u>19 – 20 Avril 2024</u>	J 15	J 12	-	
<u>26 – 27 Avril 2024</u>	J 16	J 13	½ Finale	
<u>Mardi 30 Avril 2024</u>	Matchs Retards		-	
MOIS DE MAI 2024				
<u>Mercredi 1^{er} Mai 2024</u>	LIGUE NATIONALE DE FUTSAL			U 15 -- J 05
<u>03 – 04 Mai 2024</u>	M.R. (Clubs ½ Finale)	J 14	-	
<u>10 – 11 Mai 2024</u>	J 17	Play Off D2	-	
<u>17 – 18 Mai 2024</u>	J 18	Play Off D2	-	
<u>24 – 25 Mai 2024</u>	½ Finale Play Off		-	U 15 -- J 06
MOIS DE JUIN 2024				
<u>01 Juin 2024</u>	-	-	Finale Coupe « Proposition »	
<u>08 Juin 2024</u>	Finale Play-Off Champion d'Algérie Division 1	-	-	

N.B : La mise à jour des matchs retards seront uniquement programmés les Mardi.



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Saison 2023 – 2024 – Phase Aller –

Résultat de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –

9eme Journée – Mardi 06 Février 2024

N° Match	Groupe Centre Est		lieu
86	AT Msila (10)	Skikda Futsal (05)	Salle Slimane Mayouf
87	AC Guelma(3)	CR Ouled Rahmoune (6)	Salle Bouchemel
88	AF B B A (4)	EF Constantine (5)	Salle 20 Aout BBA
89	AC Auzium(4)	CF El Kseur (3)	OMS OPOD GUENDOUZA AKBOU
/	CF BBA	Exempt	/

N° Match	Groupe Centre Ouest		Lieu
90	RED Oran (2)	FS Médéa (3)	Salle Bir El Djir
91	ASM Ain Defla (2)	MHS Oran (5)	Salle Rouina
92	FC Béjaia (2)	Paradou AC (13)	Salle OPOW Béjaia
93	RC Berchiche (3)	FC Akbou (3)	OMS CSP Berchiche
/	MC Béjaia	Exempt	/

N° Match	Groupe Sud		lieu
94	HB Metlili Chaanba (8)	TS E Ksour (2)	OMS Cherif Slimane
95	JSM Djamaa (6)	CSS Ghardaia (5)	Salle Djamaa
96	CRM Hassi Messaoud(8)	CNS Bounoura (6)	Salle Sidi Khouiled
97	CM Berriane (13)	A Hassi Messaoud (1)	OMS Grine Djillali
98	W Rouissat (8)	RC Méghaier (5)	Salle Sidi Khouiled





الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Classement de la Compétition Nationale Futsal-- Division 1 -
Saison 2023 – 2024---Phase Aller --- 9eme Journée

Rang	Groupe Centre Est	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	AC AUZIUM	21	7	7	0	0	49	16	33
02	CF BBA	19	7	6	1	0	48	2726	22
03	AF B B A	15	8	5	0	3	38	38	0
04	CF EL KSEUR	12	8	4	0	4	24	24	0
05	EF CONSTANTINE	12	8	4	0	4	38	39	-1
06	RC OULED RAHMOUNE	9	8	3	0	5	42	41	1
07	AT M'SILA	9	8	3	0	5	36	37	-1
08	AC GUELMA	7	8	2	1	5	28	44	-16
09	SKIKDA FUTSAL	0	8	0	0	8	27	65	-38

Rang	Groupe Centre Ouest	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	PARADOU AC	24	8	8	0	0	71	34	37
02	FS MEDEA	18	8	6	0	2	30	24	6
03	FC AKBOU	13	8	4	1	3	28	29	-1
04	MC BEJAIA	12	8	4	0	4	56	49	7
05	MHSORAN	10	8	3	1	4	41	42	-1
06	RED ORAN	8	8	3	2	3	29	31	-2
07	RC BERCHICHE	7	8	2	1	5	28	37	-9
08	FC BEJAIA	7	8	2	1	5	34	54	-20
09	ASM Ain Defla	3	8	1	0	7	27	44	-17

Rang	Groupe Sud	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	CRM HASSI MESSAOUD	24	8	8	0	1	65	23	42
02	CSS GHARDAIA	24	8	8	0	1	59	28	31
03	CSN BOUNOURA	21	8	7	0	2	74	46	28
04	HB METLILI CHAANBA	15	8	5	0	4	45	34	11
05	W ROUISSAT	15	8	5	0	4	40	36	4
06	JSM DJAMAA	13	8	4	1	4	37	46	-9
07	CM BERRIANE	11	8	3	2	4	38	36	2
08	RC MEGHAIER	6	8	2	1	6	23	59	-36
09	TS KSOUR	3	8	1	0	8	42	64	-22
10	A HASSI MESSAOUD	0	8	0	0	9	28	79	-51

Sous toutes réserves

s





الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Saison 2023 – 2024 – Phase Aller –

Résultat de la Compétition Nationale Futsal – Division 2 –

7eme Journée – 09 et 10 Février 2024

N° Match	Groupe Centre		lieu
80	UAM Sahel (3)	J Sidi Moussa (4)	Salle Rais Hamidou
81	US Rouiba(6)	J Said Hamdine (1)	Salle Bordj Bahri
82	TAC Zéralda (1)	W Hassi Bah Bah(12)	Salle Zéralda
83	OS Bab El Oued (7)	ASS Akbou (8)	Salle Rais Hamidou
N° Match	Groupe Est		lieu
84	GAF Skikda (5)	RC El Ain (1)	Salle Frères Bouchache
85	Sporting Mila (3)	GF BBA (6)	Salle Freres Lazhar Mila
86	US Annabi (NJ)	EJ El Eulma (NJ)	Salle Said Brahimi
/	RC Ain Mlila	Exempt	/
N° Match	Groupe Ouest		Lieu
87	CSA Bir El Djir (6)	ARB Tissemsilt (13)	Salle Bir El Djir
88 -- NJ	RC Naama (3)	HC Sfifef (0)	Salle Naama
89	OS Tighenif (1)	AEK Kiffan(4)	Salle OMS 19 Mars
90	FA Khemisti(3)	3 FA SBA (1)	Salle OMS Khemisti
N° Match	Groupe Sud		Lieu
91	ESL Méniaa (7)	OS Ouargla (1)	Salle OMS Méniaa
92	MC Oum Meriem(3)	S Hassi Messaoud (4)	Salle OMS Hassani
93	FKE Hirane (3)	CR Hassani (3)	Salle OMS Aribi Ben Terbah
94	M Ain Beida (14)	NR Said Otba (5)	Salle Sidi Khouiled





الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Classement Compétition Nationale Futsal – Division 2 –
Saison 2023 – 2024 – Phase Aller -- 7eme Journée –

Rang	Groupe Centre	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	J SIDI MOUSSA	18	7	6	0	1	74	30	44
02	US ROUIBA	16	7	5	1	1	35	15	20
03	ASS AKBOU	14	7	5	0	2	45	25	20
04	W HASSI BAHBAH	11	7	3	2	2	40	27	13
05	UAM SAHEL	9	7	3	0	4	47	35	12
06	JS SAID HAMDINE	7	7	2	1	4	15	42	-27
07	OS BAB EL OUED	5	7	1	2	4	26	42	-16
08	TAC ZERALDA	-1	7	0	0	7	3	69	-66

Rang	Groupe Centre Est	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	GAF SKIKDA	16	6	5	1	0	40	18	22
02	GF BBA	16	6	5	1	0	27	10	17
03	RC AIN M'LILA	10	6	3	1	2	16	14	2
04	CR EL AIN	10	6	3	1	2	27	28	-1
05	EJ EL EULMA	3	6	1	0	5	19	29	-10
06	AST MILA	3	6	1	0	5	25	36	-11
07	US ANNABI	-3	6	0	0	6	6	25	-19

Rang	Groupe Centre Ouest	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	AE KIFFANE TLEMCEEN	21	7	7	0	0	32	15	17
02	OS TIGHENIF	18	7	6	0	1	37	15	22
03	ARB TISSEMSILT	13	7	4	1	2	39	27	12
04	RC NAAMA	13	7	4	1	2	31	25	6
05	GS BIR DJIR	6	7	2	0	5	24	35	-11
06	HC SFISEF	5	7	2	0	5	13	27	-14
07	03 FA SBA	3	7	1	0	6	18	28	-10
08	FA KHEMISTI	2	7	1	0	6	17	39	-22

Rang	Groupe Sud	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.
01	M AIN BEIDA	18	7	6	0	1	43	27	16
02	RC HASSANI A.K	16	7	5	1	1	32	21	11
03	F KSAR EL HIRANE	11	7	3	2	1	25	25	0
04	MC OUM MERIEM	9	7	3	0	3	24	18	6
05	SPORTING HASSI MESSAOUD	9	7	3	0	4	28	25	3
06	OS OUARGLA	9	7	3	0	4	30	30	0
07	ESL MENIAA	5	7	2	0	5	24	29	-5
08	NR SAID OTBA	1	7	0	1	6	23	54	-31

sous toutes réserves



Saison 2023 – 2024 – Phase Aller –
Résultat de la Compétition Nationale Futsal – U 15 –
2eme Journée –09/ 10- Janvier 2024

N° Match	Groupe 01	
29 / N.J.	RC NAAMA	AE KIFFANE TLEMCEM
30	SF SBA (2)	RC SFISEF (6)
N° Match	Groupe 02	
31 / N.J.	RED ORAN	MHS ORAN
32	GS BIR EL DJIR (4)	OS TIGHENNIF (4)
N° Match	Groupe 03	
33	ARB TISSEMSILT (1)	AF KHEMISTI (9)
34 / N.J.	FS MEDEA	W.HASSI BAHBAH
N° Match	Groupe 04	
35	ASM AIN DEFLA (11)	J.SIDI MOUSSA (2)
36 / N.J.	JS SAID HAMDINE	TAC ZERALDA
N° Match	Groupe 05	
37	PARADOU AC (11)	UAM SAHEL (1)
38 / N.J.	US ROUIBA	OS BAB EL OUED
N° Match	Groupe 06	
39	FC AKBOU (2)	AC AUZIUM (7)
	ASS AKBOU	EXEMPT





الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Saison 2023 – 2024 – Phase Aller –
Résultat de la Compétition Nationale Futsal – U 15 –
2 eme Journée – 09 / 10 Janvier 2024

N° Match	Groupe 07	
40	CF EL KSEUR (12)	RC BERCHICHE (3)
41 / N.J.	MC BEJAIA	FC BEJAIA
N° Match	Groupe 08	
42 / N.J.	CF BBA	AF BBA
	GF BBA	EXEMPT
N° Match	Groupe 09	
43	SKIKDA FUTSAL (9)	AC GUELMA (2)
44	GAF SKIKDA	US ANNABI
N° Match	Groupe 10	
45	EF CONSTANTINE (0)	RC OULED RAHMOUNE (5)
N° Match	Groupe 11	
47	RC MEGHAIER (0)	JSM DJAMAA (8)
48	RC HASSANI A.K (1)	MC OUM MERIEM (2)
N° Match	Groupe 12	
49	AT MSILA (7)	CR EL AIN (3)
	EJ EL EULMA	EXEMPT





الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Saison 2023 – 2024 – Phase Aller –
Résultat de la Compétition Nationale Futsal – U 15 –
2eme Journée –09/ 10 Janvier 2024

N° Match	Groupe 13	
50 / N.J.	W.ROUISSAT	TS EL KSOUR
51 / N.J.	NR SAID OTBA	OS OUARGLA
N° Match	Groupe 14	
52 / N. J.	A.HASSI MESSAOUD	CRM HASSI MESSAOUD
53 / N. J.	SP.HASSI MESSAOUD	M.AIN BEIDA
N° Match	Groupe 16	
55	CSS GHARDAIA (4)	CM BERRIANE (5)
	F.KSAR EL HIRANE	EXEMPT

NB / le Classement de la Catégorie U 15 sera établi lors du prochain Bulletin

LIGUE NATIONALE DE
LNFS





الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Saison 2023 – 2024 – Phase Aller –

Programmation de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –

الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
Match Retard 8eme Journée – Mardi 13 Février 2024

N° Match	Groupe Centre Est		lieu	Horaire
75	CF B B A	AC Auzium	Stade 20 Aout B B A	21h

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
LIGUE NATIONALE DE F
LNFS





الاتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



Ligue Nationale Futsal

– Saison 2023 – 2024 –

Programmation de la Coupe d'Algérie Futsal – 1 / 8eme de Finale –

– 16 / 17 Février 2024 –

N° Match	RENCONTRES		lieu
17	CRM Hassi Messaoud	OS Tighenif	Salle OMS Sidi Khouiled
18	EF Constantine	RED Oran	Salle OPOW Hamlaoui
19	MC Bejaia	EJ El Eulma	Salle OPOW Béjaia
20	AT Msila	RC Ouled Rahmoune	Salle Salem MAYOUF
21	CM Berriane	FC El Kseur	OMS Grine Djillali
22	AC Auzium	CSN Bounoura	OMS OPOD Guendouza AKBOU
23	Paradou AC	TS El Ksour	Salle El Wiam
24	F Bordj Bou Arréridj	GF Bordj Bou Arréridj	Salle OPOW 20 Aout BBA

LIGUE NATIONALE DE F
LNFS





TRAITEMENT DES AFFAIRES – Catégorie Séniors –

Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 22/ D O C

Rencontre US Annabi – EJ El Eulma du 09.02.2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal US Annabi – EJ El Eulma , programmée le Vendredi 09.02.2024 à la Salle Said Brahimi – Annaba -, ne s'est pas déroulée ; alors que les deux Equipes US Annabi et EJ El Eulma ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de Ballons du club US Annabi et du club d'El Eulma .

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal US Annabi – EJ El Eulma qu'il s'agit d'une absence totale de ballons à la disposition de l'Arbitre avant le coup d'envoi .

→ **Attendu qu'**en application de l'article 58- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « *L'équipe qui reçoit doit fournir obligatoirement un minimum de trois (03) ballons.*

Le club visiteur doit également fournir deux (02) ballons qui seront mis à la disposition de l'arbitre, avant le coup d'envoi. » , le club encourt les sanctions désignées sur la phase Aller »

→ **Attendu que** les clubs US Annabi - EJ El Eulma encourt l'application de la sanction de l'article 58 - Phase Aller du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 58 – Phase Aller du Règlement de Championnat de Futsal)

US Annabi : Match perdu à l'Equipe US Annabi

Défalcation de 01 (un) Point au club US Annabi

Cinq Mille Dinars d'amende (5.000 DA) au club US Annabi

EJ El Eulma (Club Visiteur) : Match perdu à l'Equipe EJ El Eulma

Deux Mille Dinars d'amende (2.000 DA)





TRAITEMENT DES AFFAIRES - Catégorie Séniors -

Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 23/ D O C

Rencontre RC Naama - HC Sfisef du 09.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal RC Naama - HC Sfisef , programmée le Vendredi 09.02.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe RC Naama ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés au lieu et heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club HC Sfisef
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal RC Naama - HC Sfisef qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe HC Sfisef .
- **Attendu qu'en** application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées* »
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal RC Naama - HC Sfisef du 09.02.2024 , qu'il s'agit d'un second forfait délibéré de l'Equipe HC Sfisef
- **Attendu que** le club HC Sfisef encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Aller du Règlement de Championnat de Futsal ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**
- (Application de l'Article 59 – Phase Aller du Règlement de Championnat de Futsal)
- Match perdu par pénalité à l'Equipe HC Sfisef pour en attribuer le gain du match à l'Equipe RC Naama qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)**
- Défalcation de 01 (un) Point au club HC Sfisef**
- Dix Mille Dinars d'amende (10.000 DA) au club HC Sfisef**



TRAITEMENT DES AFFAIRES - Catégorie U 15 –

Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 24/ D O C

Rencontre RC Naama – AEK Tlemcen du 09.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal RC Naama – AEK Tlemcen , programmée le Vendredi 09.02.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe RC Naama ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de joueurs du club AEK Tlemcen
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal RC Naama - AEK Tlemcen qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe AEK Tlemcen.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal RC Naama - AEK Tlemcen du 09.02.2024 , qu'il s'agit d'un premier forfait délibéré de l'Equipe AEK Tlemcen
- **Attendu que** le club AEK Tlemcen encourt l'application de la sanction ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

Match perdu par pénalité à l'Equipe AEK Tlemcen pour en attribuer le gain du match à l'Equipe RC Naama qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

et une Amende au club AEK Tlemcen



Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 25/ D O C

Rencontre RED Oran – MHS Oran du 09.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal RED Oran – MHS Oran ne s'est pas déroulée
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club RED Oran
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal RED Oran – MHS Oran qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe RED Oran.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal RED Oran – MHS Oran du 09.02.2024 , qu'il s'agit d'un premier forfait délibéré de l'Equipe RED Oran
- **Attendu que** le club RED Oran encours l'application de sanction
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**
 - Match perdu par pénalité à l'Equipe RED Oran pour en attribuer le gain du match à l'Equipe MHS Oran qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)**
 - et une Amende au club RED Oran**

جامعة لكرة القدم داخل القاعة
LIGUE NATIONALE DE
LNFS



Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 26/ D O C

Rencontre FS Médéa – W Hassi Bah Bah du 10.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal FS Médéa – W Hassi Bah Bah , programmée le Samedi 10.02.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe W Hassi Bah Bah ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club FS Médéa
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal FS Médéa – W Hassi Bah Bah qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe FS Médéa .
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal FS Médéa – W Hassi Bah Bah du 09.02.2024 , qu'il s'agit d'un premier forfait délibéré de l'Equipe FS Médéa .
- **Attendu que** le club FS Médéa encours l'application de sanctions ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**
- Match perdu par pénalité à l'Equipe FS Médéa pour en attribuer le gain du match à l'Equipe W Hassi Bah Bah qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)**
- et une Amende au club FS Médéa**

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة

LIGUE NATIONALE DE F

LNFS



Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 27/ D O C

Rencontre J Said Hamdine – TAC Zéralda du 09.02.2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal J Said Hamdine – TAC Zéralda , programmée le Vendredi 09.02.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe TAC Zéralda ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club J Said Hamdine .

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal J Said Hamdine – TAC Zéralda qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe J Said Hamdine.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal J Said Hamdine – TAC Zéralda du 09.02.2024 , qu'il s'agit d'un premier forfait délibéré de l'Equipe J Said Hamdine .

→ **Attendu que** le club J Said Hamdine encours l'application de sanctions ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

Match perdu par pénalité à l'Equipe J Said Hamdine pour en attribuer le gain du match à l'Equipe TAC Zéralda qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

et une Amende au club J Said Hamdine

الجامعة الجزائرية لكرة القدم
FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL
LIGUE NATIONALE DE
LNFS



Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 28/ D O C

Rencontre US Rouiba –OS Bab El Oued du 09.02.2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal US Rouiba –OS Bab El Oued , programmée le Vendredi 09.02.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe US Rouiba ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club OS Bab El Oued .

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal US Rouiba –OS Bab El Oued qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe OS Bab El Oued.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal US Rouiba –OS Bab El Oued du 09.02.2024 , qu'il s'agit d'un premier forfait délibéré de l'Equipe OS bab El Oued .

→ **Attendu que** le club OS Bab El Oued encours l'application de sanctions ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

Match perdu par pénalité à l'Equipe OS Bab El Oued pour en attribuer le gain du match à l'Equipe US Rouiba qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

et une Amende au club OS Bab El Oued

جامعة لكرة القدم داخل القاعة
LIGUE NATIONALE DE
LNFS



Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 29/ D O C

Rencontre MC Béjaia – FC Béjaia du 10.02.2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal MC Béjaia – FC Béjaia , programmée le Samedi 10.02.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe MC Béjaia ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club FC Béjaia.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal MC Béjaia – FC Béjaia qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe FC Béjaia.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal MC Béjaia – FC Béjaia du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un premier forfait délibéré de l'Equipe FC Béjaia .

→ **Attendu que** le club FC Béjaia encours l'application de sanctions ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

Match perdu par pénalité à l'Equipe FC Béjaia pour en attribuer le gain du match à l'Equipe MC Béjaia qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00) et une Amende au club FC Béjaia



Affaire N° 30/ D O C

Rencontre A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud du 10.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud ne s'est pas déroulée ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club A Hassi Messaoud.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe A Hassi Messaoud.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe A Hassi Messaoud .
- **Attendu que** le club A Hassi Messaoud encours l'application de sanctions ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**
 - Match perdu à l'Equipe A Hassi Messaoud**
 - et une Amende au club A Hassi Messaoud**



Affaire N° 31/ D O C

Rencontre A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud du 10.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud , ne s'est pas déroulée ; ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club CRM Hassi Messaoud.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe CRM Hassi Messaoud.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal A Hassi Messaoud – CRM Hassi Messaoud du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe CRM Hassi Messaoud .
- **Attendu que** le club CRM Hassi Messaoud encours l'application de sanctions ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**
 - Match perdu à l'Equipe CRM Hassi Messaoud**
 - et une Amende au club CRM Hassi Messaoud**

اتحاد الجزائر لكرة القدم

فئبة لكرة القدم داخل القاعة

LIGUE NATIONALE DE FI
LNFS



Affaire N° 32/ D O C

Rencontre SP Hassi Messaoud – M Ain Beida du 10.02.2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal SP Hassi Messaoud – M Ain Beida ne s'est pas déroulée ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de programme de domiciliation du club SP Hassi Messaoud.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal SP Hassi Messaoud – M Ain Beida qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe SP Hassi Messaoud.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal SP Hassi Messaoud – M Ain Beida du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe SP Hassi Messaoud .

→ **Attendu que** le club SP Hassi Messaoud encours l'application de sanctions ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

Match perdu par pénalité à l'Equipe SP Hassi Messaoud pour attribuer le gain du match à l'équipe M Ain Beida qui marque 3 points et un score de 3 buts 0 Zéro
et une Amende au club SP Hassi Messaoud



Affaire N° 33/ D O C

Rencontre NR Said Otba – OS Ouargla du 10.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – OS Ouargla ne s'est pas déroulée ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club NR Said Otba.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – OS
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – OS Ouargla du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe NR Said Otba.
- **Attendu que** le club NR Said Otba encours l'application de sanctions ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**Match perdu à l'Equipe NR Said Otba
et une Amende au club NR Said Otba**



الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Affaire N° 34/ D O C

Rencontre NR Said Otba – OS Ouargla du 10.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – OS Ouargla ne s'est pas déroulée ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club OS Ouargla.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – OS Ouargla qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe OS Ouargla.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – OS Ouargla du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe OS Ouargla.
- **Attendu que** le club OS Ouargla encours l'application de sanctions ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**Match perdu à l'Equipe OS Ouargla
et une Amende au club OS Ouargla**



لوطنية لكرة القدم داخل القاعة
LIGUE NATIONALE DE FUTSAL
LNFS

Affaire N° 35/ D O C

Rencontre Wifak Rouissat – TS El Ksour du 10.02.2024

- **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal Wifak Rouissat – TS El Ksour ne s'est pas déroulée ;
- **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club Wifak Rouissat.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal Wifak Rouissat – TS El Ksour qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe Wifak Rouissat.
- **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal Wifak Rouissat – TS El Ksour du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe Wifak Rouissat.
- **Attendu que** le club Wifak Rouissat encours l'application de la sanctions ;
- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**
 - Match perdu par pénalité à l'Equipe Wifak Rouissat pour attribuer le gain du match à l'équipe TS El Ksour qui marque 3 points et un score de 3 buts 0 Zéro**
 - et une Amende au club Wifak Rouissat**



Affaire N° 36/ D O C

Rencontre CF Bordj Bou Arréridj – AF Bordj Bou Arréridj du 10.02.2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal CF Bordj Bou Arréridj – AF Bordj Bou Arréridj , programmée le Samedi 10.02.2024 ne s'est pas déroulée ; *alors que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux heure et lieu de domiciliation de la rencontre du club ;*

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de licences de joueurs du club AF Bordj Bou Arréridj.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal CF Bordj Bou Arréridj – AF Bordj Bou Arréridj qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe AF Bordj Bou Arréridj.

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal CF Bordj Bou Arréridj – AF Bordj Bou Arréridj du 10.02.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe AF Bordj Bou Arréridj.

→ **Attendu que** le club AF Bordj Bou Arréridj encours l'application de sanctions ;

- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :

Match perdu par pénalité à l'Equipe AF Bordj Bou Arréridj pour attribuer le gain du match à l'équipe CF BBA qui marque 3 points et un score de 3 buts 0 Zéro
et une Amende au club AF Bordj Bou Arréridj

=====

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

NB : TRAITEMENT DES AFFAIRES - Catégorie U 15 –

L'Amende aux clubs pénalisés ci-dessus désignés sera déterminée ultérieurement



II – MODALITES D'ACCESSION ET DE RETROGRADATION :

DIVISION UNE (1) :

La Division 1 est composée de 3 groupes
(Centre Est – Centre Ouest et Ouest/Sud Ouest) .

1- Play-Off : Champion d'Algérie Futsal 2023-2024

- Chaque équipe classée 1ere dans chaque Groupe (03) ainsi que le Meilleur 2eme au classement des trois groupes se qualifieront au play-Off(**04 Equipes en totalité**) dont le programme des rencontres se déroulera en ½ finale et Finale
- La domiciliation des Rencontres du système play-off (qui désignera le Champion d'Algérie Futsal) ,se déroulera dans des terrains neutres qui seront désignés lors de la séance de la réunion du Bureau de Ligue avant le début des rencontres .
- Le Programme des demi Finales se déroulera suivant le programme suivant :

<u>Rencontre 01</u>	Meilleur club classé 1er	<u>Vs</u>	Meilleur club classé 2eme
<u>Rencontre 02</u>	2 eme Meilleur club classé 1er	<u>Vs</u>	3eme Meilleur club classé 1 er

- Le programme de la finale sera comme suit :

<u>Rencontre 03</u>	Vainqueur Rencontre N° 01	Vainqueur Rencontre N° 02
---------------------	---------------------------	---------------------------

les modalités d'accession et de rétrogradation se présentent comme suit :

2 Le Maintien à la Division « 1 » Une (Composition 2024-2025)

- Les clubs de la division une « 1 » Saison 2023-2024 classés de la 1ere à la 7eme place dans les trois (03) groupes seront maintenues en Division une (01).
(ce qui représentera 21 clubs en totalité).
(7 clubs x 3 groupes = 21 clubs)
(Auquel il faudra ajouter 3 clubs qui accéderont , issus de la Division 2) .

3 La Rétrogradation de la Division « 1 » Une vers la Division « 2 » Deux

- Les clubs de la division « 1 » une ,classés à la 8eme et 9eme place des Groupes Centre Est et Centre Ouest et classés à la 8eme , 9eme place et 10eme place du Groupe Sud seront « rétrogradés » à la Division deux (02).**(ce qui représentera 7 clubs).**



DIVISION DEUX (2) :

4 – Accession de la Division « 2 » Deux à la Division « 1 » Une :

- Chaque équipe classée 1ere dans chaque groupe se qualifiera au play-off. **(04équipes en totalité).**
- Le Play-off sera organisé pour les clubs classés 1er de chaque groupe (au total 04 clubs) , afin de déterminer les **03 (Trois) clubs qui accèderont à la Division « 1 » une.**
- Les rencontres du play-off seront programmées selon un tirage au sort.
- Le programme des rencontres se déroulera suivant le programme suivant :

Rencontre N°01	-	-
Rencontre N°02	-	-
Rencontre N° 03	Perdant Rencontre N° 01	Perdant Rencontre N° 02

- La domiciliation des rencontres se déroulera sur des terrains neutres qui seront désignés lors de la séance de la réunion du Bureau de Ligue (avant les rencontres)
- Les vainqueurs des rencontres N° 01 et 02 accèderont directement à la Division Une (01). **(02 équipes en totalité).**
- Le vainqueur de la rencontre N° 03 sera le troisième et le dernier club qui accèdera à la division une -1.
- Le perdant de la rencontre N° 03n'accèdera pas à la division « 1 » une et sera maintenu à la division « 2 » deux.

5- Rétrogradation de la Division « 2 » Deux aux Championnats Futsal des Ligues Régionales :

- La rétrogradation sera annulée pour les groupes du Centre et de L'Ouest à cause de l'absence de championnats futsal régionaux.
- Le Club Classé« **dernier du classement du groupe-Sud** » sera rétrogradé au championnat régional « LRF Ouargla » en cas d'organisation d'un championnat Futsal par la ligue régionale concernée.
- Le Club Classé« **dernier du classement de groupe-Est** » sera rétrogradé au championnat régional « LRF Batna » en cas d'organisation d'un championnat Futsal par la ligue régionale concernée.

6- Accession de club du Championnat Futsal Régional à la Division «2» Deux :

En cas d'organisation des championnats Futsal des Ligues régionales concernées ; l'accession sera comme suit :

- Le Club classé « 1 er » du championnat régional « LRF OUARGLA » accèdera à la division deux (2).
- Le Club classé « 1 er » du championnat régional « LRF BATNA » accèdera à la division deux (2).





NOTE AUX CLUBS

– Rappel Règlement du Championnat Futsal –

Article 16 : Respect du calendrier

Le club est tenu de respecter le calendrier des compétitions établi par la ligue.

Article 64 : Délocalisation d'une rencontre

Si pour une raison quelconque, une autorité administrative compétente décide dans un délai raisonnable de ne pas autoriser le déroulement d'un match programmé.

Le choix de la salle et l'organisation matérielle de la rencontre reste du seul ressort du club recevant.

Le club recevant est tenu (dans l'obligation) de communiquer à la ligue concernée au plus tard 72 heures avant la date du match la salle (homologuée) devant abriter la dite rencontre.

A défaut la programmation initiale est maintenue.

Article 141 : Annulation de la sanction

Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (03) infligés à un joueur avant la date du 1er match de la phase retour sont annulés. La sanction pour un match ferme relative à quatre (04) avertissements infligés à un joueur reste maintenue, et elle est reportée à la phase retour.

Le Président
de la Commission de l'Organisation des Compétitions



ADDI ABDERRAHMANE
DIRECTEUR DES COMPETITIONS
LIGUE NATIONALE DE FUTSAL